



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Compte-rendu de la réunion du 25 avril 2014

Désignations de la collectivité territoriale chargée du suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs et du président du comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 « Vallée du Canut »

M. Guy TARDIEU, sous-préfet de Redon, a présidé la réunion du 25 avril 2014 à Lassy au cours de laquelle il a été procédé à la désignation de l'opérateur Natura 2000 « Vallée du Canut » et celle du président de ce COFIL.

Étaient présents pour le collège des Collectivités territoriales et groupements concernés

- Henri RAULT, conseiller général d'Ille-et-Vilaine, délégué à la gestion et la promotion des espaces naturels sensibles
- Jean RIU, maire de Baulon
- Christian DE SALLIER, représentant le maire de Bovel, conseiller municipal
- Joseph RUFFAULT, représentant le maire de Goven, adjoint au maire
- Michel LERAY, représentant le maire de La Chapelle-Bouëxic, conseiller municipal
- François LE MERLUS, représentant le maire de Lassy, 3e adjoint
- Philippe GOURRONC, président de Vallons de Haute Bretagne Communauté

Pour rappel, lors de la réunion du 9 décembre 2011, les représentants des collectivités territoriales et leurs groupements, membres du comité de pilotage Natura 2000 « Vallée du Canut » ont désigné le conseil général d'Ille-et-Vilaine en tant qu'opérateur Natura 2000 du site « vallée du Canut » chargé d'élaborer le document d'objectifs et M. Henri RAULT, conseiller général délégué à la gestion et la promotion des espaces naturels sensibles en tant que président de ce COFIL.

M. TARDIEU rappelle les dispositions de l'article R414-8-1 du Code de l'environnement fixant les règles de désignation de la collectivité territoriale chargée du suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs et du président du comité de pilotage.

Sept représentants des collectivités territoriales et groupements concernés sont présents sur dix : le quorum est atteint.

M. le sous-préfet annonce que par courrier du 9 avril 2014, M. RAULT, conseiller général délégué à la gestion et la promotion des espaces naturels sensibles, a présenté sa candidature en tant que président du COFIL et celle du conseil général d'Ille-et-Vilaine en tant qu'opérateur Natura 2000. Aucune autre candidature n'est déclarée en séance.

Le conseil général d'Ille-et-Vilaine se voit confier la mission d'opérateur Natura 2000 (6 voix favorables, 1 abstention).

M. RAULT est désigné président du COFIL (6 voix favorables, 1 abstention).

Le sous-préfet de Redon

Guy TARDIEU